

# Saleux infos

Bulletin N° 05 – MAI 2016

## SOMMAIRE

Appel du 18 juin 1940

Gestion des espaces publics

Espaces publics : Une nouvelle conception

La Musique municipale à la foire exposition

Collecte des emballages

Association Préludetto

Atelier jardinage

A l'attention des utilisateurs de jardins communaux

Réderie au village

Offre d'emplois

000

FETE LOCALE DE  
SALEUX  
Les 11, 12 et 13 juin  
Attractions foraines

## Célébration du 76<sup>ème</sup> anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940.

Cette célébration est fixée le samedi 18 juin 2016 à 11 heures. Rassemblement au monument aux morts.

## Une étape décisive dans la gestion des espaces publics

### Mise en œuvre de la désherbeuse à eau chaude

Protéger l'environnement, protéger la santé de nos administrés et préserver la ressource en eau (cours d'eau, nappe phréatique), voici une préoccupation majeure de notre époque que nous prenons à cœur. Vous le savez car depuis plusieurs années maintenant nous communiquons régulièrement sur ce sujet et vous êtes sûrement comme nous, convaincus de la nécessité d'éviter l'utilisation des produits phytosanitaires, surtout les produits de désherbage. Pour mémoire, l'essentiel du secteur urbanisé de Saleux se situe en zone à risque du fait de la proximité de la rivière et de la faible épaisseur de la couche filtrante, protectrice de la nappe phréatique. Pour abandonner cette pratique reconnue dangereuse, nous devons mettre en place des méthodes alternatives ; nous avons opté, après examen du plan de désherbage de notre commune, pour la désherbeuse à eau chaude qui donne de bons résultats sur tous les types de surface (perméable, imperméable). Le principe d'action est le suivant : l'eau portée à une température de 110° par la chaudière est projetée sur la plante, produisant immédiatement l'éclatement de la cellule végétale. La jeune plante se dessèche naturellement, la base racinaire se trouve neutralisée et les graines en dormance également (donc effet préventif aussi).

Cette machine que vous allez voir fonctionner dans les rues du village constitue un gros investissement financier : 20 000 € (subvention à hauteur de 50% par la Région et l'Agence de l'Eau Artois Picardie). Elle doit nous aider à abandonner le désherbage chimique mais en contrepartie elle nécessite un temps de travail plus important car :

- Sa vitesse d'avancement est lente pour garantir l'efficacité de l'action.
- 4 passages successifs sont nécessaires sur les zones imperméables et même 6, en zones perméables (sentiers gravillonnés...).

Ce changement de stratégie dans l'entretien des espaces publics implique une prise en compte de la part du personnel, des agents techniques qui doivent transformer leur travail dans le même sens. Nous avons établi un plan de gestion différencié qui fixe pour chaque espace public la quantité et la qualité du travail afférent. Les trois critères de détermination sont : la vocation du lieu, sa fréquentation par le public et l'intérêt biologique. Ce tableau sera un outil utilisé par le service d'entretien car à moyens constants, le temps gagné raisonnablement d'un côté sera reporté d'autre part dans la mise en œuvre du désherbage à eau chaude.

Tous ces efforts consentis pourront nous amener à la suppression des produits chimiques nocifs, dans l'intérêt des milieux naturels et pour la santé de tous.

## Espaces publics : une nouvelle conception

L'engagement contre l'utilisation des produits chimiques dans l'entretien des espaces publics implique la mise en place de méthodes alternatives, plus consommatrices de temps et d'énergie. Cette volonté qui prend en compte essentiellement le bien être des administrés nécessite la mise en place d'une gestion différenciée afin de redéployer raisonnablement les moyens humains et matériels de la commune. En effet, c'est la conception même de l'entretien des espaces publics qui doit être repensée afin de rendre cette démarche réalisable.

Dans cet ordre d'idée, nous venons de semer une prairie fleurie sur la partie haute de l'espace ludique, rue Lucien Barbier. Il s'agit de préserver une zone végétale agréable tout en limitant ses besoins d'entretien. De plus, l'objectif pédagogique est pris en considération dans ce projet qui permettra à terme de familiariser nos enfants avec les nouveaux concepts environnementaux.

Pour l'instant il faut laisser le temps de la pousse faire son œuvre et surtout ne pas entrer dans cette zone délimitée et signalée ; les détériorations qui surviendraient alors seraient grandement préjudiciables au résultat escompté.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous espérons nombreux à investir cette démarche.

## La Musique Municipale à la Foire Exposition de Picardie

La section orchestre bavarois « Les Prosits » animera la soirée de clôture de la Foire Expo 2016 le samedi 11 juin à partir de 20h00. --- Kir + choucroute + bière + dessert = 28 euros. --- Renseignements : téléphoner au 03 22 66 09 04 site internet : [www.foire-de-picardie.com](http://www.foire-de-picardie.com)

## Rappel : la collecte des emballages (bac jaune).

Depuis le 5 avril, la collecte des emballages est passée d'une fois par semaine à une fois toutes les deux semaines. Elle intervient le mardi en semaine PAIRE.

Mairie de SALEUX  
Place de la République 80480 SALEUX  
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29

Communauté d'agglomération Amiens Métropole  
Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)  
Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62  
(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)  
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain matin (8h00)

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances  
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

## Association PRELUDIETTO

Le Président de cette association nous signale :

**Le samedi 11 juin dès 17 heures** : concert gratuit des classes de clarinettes des écoles de Saleux, Salouël et Doullens en l'église de Saleux.  
**Qu'on se le dise !**

**Le samedi 18 juin 2016 dès 19 heures 30** : FETE DE LA MUSIQUE dans la cour du centre multiactivité Jean Catelas (ancienne école).  
Participation des composantes de l'Harmonie municipale, de la classe d'orchestre et de la chorale nouvellement créée.  
Repas sur place possible : Adultes 15€ et enfants de moins de 10 ans 6€. Réservations au : 03.22.89.41.00 et 06.70.38.52.28.

**Nous vous attendons nombreux !**

## Atelier jardinage : la suite

Un prochain atelier jardinage se déroulera à l'initiative du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) dans les jardins communaux de la Grenouillère, le samedi 4 juin au matin, de 9h30 à 11h30. C'est en fait la reconduction de l'atelier qui devait avoir lieu le 9 avril sur la parcelle de M et Mme Dubus autour du thème : soignez naturellement votre jardin. Ce jour-là, Sam le jardinier qui devait intervenir était malade et donc dans l'impossibilité d'assurer la séance à Saleux. Le CPIE a immédiatement informé les jardiniers qui s'étaient inscrits mais ceux qui sont venus sans avoir pris cette précaution se sont dérangés pour rien.

L'inscription préalable est nécessaire non pas pour déclencher des contraintes quelconques mais justement pour prévenir ce genre d'incident. Donc, si vous avez envie de participer à cet atelier, inscrivez-vous auprès du CPIE (03 22 33 24 26)

Vous pouvez également le faire en mairie ; le lien que vous déposerez nous permettra de vous avertir en cas de modification.

## Samedi 4 juin /de 9h30 à 11h30 / Jardins de la Grenouillère (RV au parking)

*Atelier gratuit animé par le CPIE - Soignez naturellement votre jardin*

## « Bienvenue dans mon jardin au naturel »

Le « Jardin de la Selle », situé devant l'ancienne usine SAPSA BEDDING, rue Jean Catelas vous invite à la manifestation organisée en partenariat avec le CPIE SOMME les 11 et 12 juin prochain de 10 à 18 heures. L'entrée est gratuite.

Nouvelles conceptions de jardins sans engrais ni pesticides, expériences en permaculture, mares et bassins de récupération d'eau de pluie, aquaponie ou encore jardin forêt seront les centres d'expérience, de formation, d'échanges de plantes ou graines devant un pot de l'amitié. De la rhubarbe vous attend volontiers !

Vous ne pouvez pas venir ? Aucun souci ! Prenez rendez-vous via le mail [couleur.orxygene@yahoo.fr](mailto:couleur.orxygene@yahoo.fr) ou par téléphone au 06.45.56.99.02 le lundi entre 14 et 17 heures de mai à octobre. En attendant, venez également visiter notre blog <http://www.couleurorxygene.sitew.fr>

## A l'attention des utilisateurs de jardins communaux

**La commune, vous le savez bien, a signé voici trois ans la Charte pour limiter, voire arrêter l'usage des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces publics.** Nous communiquons beaucoup à ce propos pour persuader le plus grand nombre d'agir dans le même sens, tant il est vrai que tous nous sommes concernés par ce problème et que c'est tous ensemble que nous obtiendrons le meilleur résultat possible. Les jardins communaux font partie intégrante de nos espaces publics et il nous semble normal d'attendre de la part des loueurs une conduite de jardinier accordée à nos principes. Le règlement des jardins familiaux va être modifié pour prendre en compte les nouvelles orientations ; chaque loueur de parcelle devra s'y conformer.

*Je suis certain que vous comprendrez cette décision et que vous adapterez votre façon de faire dans ce sens, car c'est le bien être et la bonne santé de tous qui guide notre démarche.*

## Réderie au village

Le club sportif des Vadrouilleux d'Saleux (randonnée pédestre et course à pied de loisir-santé) organise son habituelle réderie, le dimanche 19 juin sur l'esplanade du grand parking (place Numa Buignet), en face de la mairie.

**8 euros l'emplacement de trois mètres**

Restauration et buvette fonctionneront pour compléter agréablement cette sortie dominicale.

Renseignements et inscriptions : 03 22 89 43 52 / 03 22 95 27 93

## Offre d'emplois

En prévision de la création d'une micro-crèche sur la commune de Saleux, la gestionnaire est à la recherche d'une éducatrice pour un poste à 35 heures et de deux CAP petite enfance à 30 heures. Envoyez votre CV à Katia LEVESQUE, 121 rue Jean Catelas - 80480 SALEUX.

## Fête locale les samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 juin 2016

Plusieurs attractions foraines seront installées comme d'habitude place Numa Buignet.

**Le samedi 11 à 17 heures, concert de clarinettes des écoles de musique de Doullens, Salouël et Saleux, en l'église de Saleux**

**Le dimanche 12 à 17 heures, concert par l'Harmonie municipale de Saleux sur la place de la République (devant la mairie)**

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX

Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)

Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)

ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain matin (8h00)

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances

En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.